

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 80135 Numéro SIREN : 412 044 604 Nom ou dénomination : A M D ELECTRONIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001110

Désignation de l'entreprise : SAS AMD ELECTRONIQUE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 132 rue des Forches 74800 ST PIERRE EN FAUCIGNY Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 4 1 2 0 4 4 6 0 4 0 0 0 2 0 Néant ☐

		Exercice N clos le 31 03 2020		N-1 31 03 2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	335 388	335 388
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	32 944	1 279
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		2 114
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	825 077	373 899
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	617 520	453 905
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	135 673	113 851
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 674	1 674
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 949 555	974 600
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	625 773	75 644
	Marchandises	BT	BU		550 129
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		532 834
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	799 174	
	Autres créances (3)	BZ	CA	22 889	799 174
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		809 196
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		22 889
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 221 970	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 920	1 221 970
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 679 726	821 315
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			9 920
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			6 589
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			2 604 082
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 629 281	2 186 496
			IB	1 050 244	3 579 037
			IC		3 235 352
			ID		
			IE		
Comptes de régularisation			IF		
			IG		
Renvois : (1) Dont droit au bail			IH		
			II		
Clause de réserve de propriété *			IJ		
			IK		
Immobiliations			IL		
			IM		
Stocks			IN		
			IO		
Créances			IP		
			IQ		

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AMD ELECTRONIQUE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80.000.....)	DA	80 000	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 318 072	2 141 998	
	Report à nouveau	DH	300	300	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	462 181	326 074	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	2 868 553	2 556 372
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	78 057	124 526	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	312 415	313 037	
	Dettes fiscales et sociales	DY	320 013	228 239	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		11 758	
	Autres dettes	EA		1 420	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	710 484	678 980	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 579 037	3 235 352	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	676 051	611 126	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS AMD ELECTRONIQUE

132 rue des Forches
PAE des Jourdiés
74800 ST PIERRE EN FAUCIGNY

L'ANNEXE

Loi n° 83.353 du 30 avril 1983

Décret d'application n°83.1020 du 29 novembre 1983



SARL FIDEXPERT

473 avenue des Mèlèzes
BP 40
74300 THYEZ
04.50.98.77.88

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 579 037.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 743 149.22 Euros et dégageant un bénéfice de 462 181.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenu de la date de clôture de l'exercice social l'évènement COVID-19 n'a pas de conséquences particulières et significatives sur les comptes annuels arrêtés.

Les prévisions d'activité pour l'exercice 2020-2021 ne remettent pas en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation de la société.

Par prévoyance la société a ouvert un dossier d'activité partielle et a demandé le report des échéances de 6 mois d'une partie de ses emprunts.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	369 611		
Constructions sur sol propre	787 928		
Installations générales agencements aménagements des constructions	37 149		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	620 243		10 645
Installations générales agencements aménagements divers	58 898		7 907
Matériel de transport	40 379		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 326		588
TOTAL	1 600 924		19 140
Autres participations	1 674		
TOTAL	1 674		
TOTAL GENERAL	1 972 209		19 140

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			369 611	369 611
Constructions sur sol propre			787 928	787 928
Installations générales agencements aménagements constr.			37 149	37 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 369	617 520	617 520
Installations générales agencements aménagements divers			66 805	66 805
Matériel de transport		28 258	12 121	12 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		168	56 746	56 746
TOTAL		41 795	1 578 269	1 578 269
Autres participations			1 674	1 674
TOTAL			1 674	1 674
TOTAL GENERAL		41 795	1 949 555	1 949 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	32 109	835		32 944
Constructions sur sol propre	336 563	27 858		364 421
Installations générales agencements aménagements constr.	5 894	3 585		9 478
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	411 751	55 524	13 369	453 905
Installations générales agencements aménagements divers	45 956	2 323		48 279
Matériel de transport	40 379		28 258	12 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 702	2 916	168	53 451
TOTAL	891 245	92 206	41 795	941 656
TOTAL GENERAL	923 354	93 041	41 795	974 600

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	835				
Constructions sur sol propre	27 858				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 585				
Instal.techniques matériel outillage indus.	55 524				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 323				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 916				
TOTAL	92 206				
TOTAL GENERAL	93 041				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	7 010	75 644	7 010		75 644
TOTAL	7 010	75 644	7 010		75 644
TOTAL GENERAL	7 010	75 644	7 010		75 644
Dont dotations et reprises d'exploitation		75 644	7 010		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	799 174	799 174	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 907	14 907	
Divers état et autres collectivités publiques	7 888	7 888	
Débiteurs divers	95	95	
Charges constatées d'avance	9 920	9 920	
TOTAL	831 983	831 983	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 621	8 621		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	69 436	36 585	32 851	
Fournisseurs et comptes rattachés	312 415	312 415		
Personnel et comptes rattachés	165 496	165 496		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 823	62 823		
Impôts sur les bénéfices	63 726	63 726		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 529	9 529		
Autres impôts taxes et assimilés	18 440	18 440		
TOTAL	710 485	677 633	32 851	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 645			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 696			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	5 000			5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	335 387			335 387	
Total	335 387			335 387	

Le fonds de commerce est présumé à durée illimitée. Aucun amortissement n'est pratiqué.

Il a été, le cas échéant, déprécié par voie de provision pour tenir compte de la valeur d'usage à la clôture de l'exercice.

Des tests de dépréciation ont été effectués. Ceux-ci ont abouti à des calculs de fonds supérieurs aux valeurs comptables au bilan et à ce titre, aucune dépréciation n'a été effectuée.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 540
Total	3 540

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	217 390
Total	221 590

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 920
Total	9 920

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
La convention collective de la SAS AMD ELECTRONIQUE prévoit des indemnités de fin de carrière.
Il a été signé un accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Convention collective : Métallurgie
Pourcentage d'évolution des salaires : peu élevé
Taux de rotation du personnel : faible
Mode de départ à la retraite : départ volontaire
Taux moyen de charge sociales : 40% non cadres
Table de mortalité : INSEE 2018
Méthode de calcul : méthode rétrospective des unités de crédit projetées
Taux d'actualisation retenu : 1.42 %

De la prise en compte de ces différentes données et hypothèses ressort un engagement global au titre des droits acquis au 31/03/2020 de 136 352 € qui n'a pas fait l'objet d'une provision au titre de l'exercice.

Montant de la couverture : 31 222 €

A.M.D. ELECTRONIQUE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Chambéry

Siège social : 24 rue Guillaume Fichet 74000 ANNECY - Tel : 04 50 02 91 94
RCS ANNECY 791 082 365 - Code NAF 6920 Z - SAS au capital de 419 810 Euros

A.M.D. ELECTRONIQUE

132 rue des Forches – PAE les Jourdiés

74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Société par actions simplifiée au capital social de 80 000 €

RCS ANNECY 412 044 604

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Aux associés,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.D ELECTRONIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**A.M.D.
ELECTRONIQUE**

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos
le 31 mars 2020*

3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe concernant la crise sanitaire liée au COVID 19.

4 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ainsi, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des cogérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

7 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

**A.M.D.
ELECTRONIQUE**

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos
le 31 mars 2020*

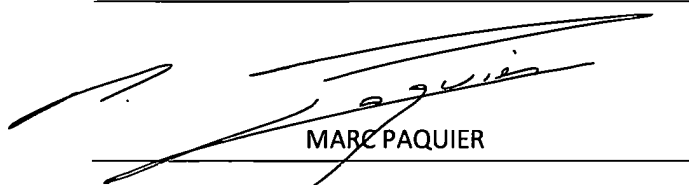
omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 28 octobre 2020,

Le Commissaire aux Comptes,

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



MARC PAQUIER

A.M.D ELECTRONIQUE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 mars 2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	335 387.80		335 387.80	335 387.80		
	Autres immobilisations incorporelles	34 223.47	32 944.14	1 279.33	2 114.33	835.00	39.49
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	825 077.35	373 899.47	451 177.88	482 620.81	31 442.93	6.52
	Installations techniques, matériel et outillage	617 519.50	453 905.32	163 614.18	208 492.92	44 878.74	21.53
	Autres immobilisations corporelles	135 672.50	113 850.89	21 821.61	18 565.68	3 255.93	17.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 674.00		1 674.00	1 674.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 949 554.62	974 599.82	974 954.80	1 048 855.54	73 900.74	7.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	625 773.36	75 644.00	550 129.36	532 834.28	17 295.08	3.25
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	799 173.58		799 173.58	809 196.41	10 022.83	1.24
	Autres créances	22 889.12		22 889.12	16 561.10	6 328.02	38.21
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 221 970.03		1 221 970.03	821 315.22	400 654.81	48.78
	Charges constatées d'avance (3)	9 920.27		9 920.27	6 589.00	3 331.27	50.56
	Total III	2 679 726.36	75 644.00	2 604 082.36	2 186 496.01	417 586.35	19.10
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 629 280.98	1 050 243.82	3 579 037.16	3 235 351.55	343 685.61	10.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2020 12	Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000.00	80 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000.00	8 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 318 071.67	2 141 998.13	176 073.54	8.22
	Report à nouveau	300.00	300.00		
	Résultat de l'exercice Bénéfice	462 181.05	326 073.54	136 107.51	41.74
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 868 552.72	2 556 371.67	312 181.05	12.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	78 056.56	124 525.79	46 469.23	37.32
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 414.58	313 037.17	622.59	0.20
	Dettes fiscales et sociales	320 013.30	228 238.85	91 774.45	40.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 757.60	11 757.60	100.00
	Autres dettes		1 420.47	1 420.47	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	710 484.44	678 979.88	31 504.56	4.64
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 579 037.16	3 235 351.55	343 685.61	10.62

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

676 051.19 611 126.09

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 579 037.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 743 149.22 Euros et dégageant un bénéfice de 462 181.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenu de la date de clôture de l'exercice social l'évènement COVID-19 n'a pas de conséquences particulières et significatives sur les comptes annuels arrêtés.

Les prévisions d'activité pour l'exercice 2020-2021 ne remettent pas en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation de la société.

Par prévoyance la société a ouvert un dossier d'activité partielle et a demandé le report des échéances de 6 mois d'une partie de ses emprunts.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	369 611		
Constructions sur sol propre	787 928		
Installations générales agencements aménagements des constructions	37 149		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	620 243		10 645
Installations générales agencements aménagements divers	58 898		7 907
Matériel de transport	40 379		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 326		588
TOTAL	1 600 924		19 140
Autres participations	1 674		
TOTAL	1 674		
TOTAL GENERAL	1 972 209		19 140

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			369 611	369 611
Constructions sur sol propre			787 928	787 928
Installations générales agencements aménagements constr.			37 149	37 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 369	617 520	617 520
Installations générales agencements aménagements divers			66 805	66 805
Matériel de transport		28 258	12 121	12 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		168	56 746	56 746
TOTAL		41 795	1 578 269	1 578 269
Autres participations			1 674	1 674
TOTAL			1 674	1 674
TOTAL GENERAL		41 795	1 949 555	1 949 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	32 109	835		32 944
Constructions sur sol propre	336 563	27 858		364 421
Installations générales agencements aménagements constr.	5 894	3 585		9 478
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	411 751	55 524	13 369	453 905
Installations générales agencements aménagements divers	45 956	2 323		48 279
Matériel de transport	40 379		28 258	12 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 702	2 916	168	53 451
TOTAL	891 245	92 206	41 795	941 656
TOTAL GENERAL	923 354	93 041	41 795	974 600

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	835				
Constructions sur sol propre	27 858				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 585				
Instal.techniques matériel outillage indus.	55 524				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 323				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 916				
TOTAL	92 206				
TOTAL GENERAL	93 041				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	7 010	75 644	7 010		75 644
TOTAL	7 010	75 644	7 010		75 644
TOTAL GENERAL	7 010	75 644	7 010		75 644
Dont dotations et reprises d'exploitation		75 644	7 010		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	799 174	799 174	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 907	14 907	
Divers état et autres collectivités publiques	7 888	7 888	
Débiteurs divers	95	95	
Charges constatées d'avance	9 920	9 920	
TOTAL	831 983	831 983	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 621	8 621		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	69 436	36 585	32 851	
Fournisseurs et comptes rattachés	312 415	312 415		
Personnel et comptes rattachés	165 496	165 496		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 823	62 823		
Impôts sur les bénéfices	63 726	63 726		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 529	9 529		
Autres impôts taxes et assimilés	18 440	18 440		
TOTAL	710 485	677 633	32 851	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 645			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 696			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	5 000			5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	335 387			335 387	
Total	335 387			335 387	

Le fonds de commerce est présumé à durée illimitée. Aucun amortissement n'est pratiqué.

Il a été, le cas échéant, déprécié par voie de provision pour tenir compte de la valeur d'usage à la clôture de l'exercice.

Des tests de dépréciation ont été effectués. Ceux-ci ont abouti à des calculs de fonds supérieurs aux valeurs comptables au bilan et à ce titre, aucune dépréciation n'a été effectuée.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 540
Total	3 540

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	217 390
Total	221 590

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 920
Total	9 920

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

La convention collective de la SAS AMD ELECTRONIQUE prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il a été signé un accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Convention collective : Métallurgie

Pourcentage d'évolution des salaires : peu élevé

Taux de rotation du personnel : faible

Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Taux moyen de charge sociales : 40% non cadres

Table de mortalité : INSEE 2018

Méthode de calcul : méthode rétrospective des unités de crédit projetées

Taux d'actualisation retenu : 1.42 %

De la prise en compte de ces différentes données et hypothèses ressort un engagement global au titre des droits acquis au 31/03/2020 de 136 352 € qui n'a pas fait l'objet d'une provision au titre de l'exercice.

Montant de la couverture : 31 222 €

AMD ELECTRONIQUE
Société par actions simplifiée
Au capital de 80.000,00 Euros
Siège social : 74800 ST PIERRE EN FAUCIGNY
132 Rue des Forches - PAE Les Jourdiés
RCS ANNECY 412 044 604

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 NOVEMBRE 2020

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION

L'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable de 462.181,05 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à concurrence de	150.000,00 €
aux associés, à titre de dividendes,	
- le solde, soit	312.181,05 €
au poste "Autres réserves".	

En outre, et après l'affectation du résultat, nous vous proposons également d'affecter au poste "Autres réserves" la somme de 300,00 Euros figurant au crédit du compte "Report à nouveau".

Le dividende à répartir au titre de l'exercice sera ainsi fixé à 30,00 Euros par action et sera le cas échéant mis en paiement au siège social, à compter de ce jour.

Nous vous informons que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/03/2019	150.000 €	-
30/03/2018	120.000 €	-
30/03/2017	400.000 €	-

AFFECTATION DU RESULTAT :

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 462.181,05 Euros, de la manière suivante :

- à concurrence de	150.000,00 €
aux associés, à titre de dividendes,	
- le solde, soit	312.181,05 €
au poste "Autres réserves".	

En outre, et après l'affectation du résultat, l'Assemblée Générale décide également d'affecter au poste "Autres réserves" la somme de 300,00 Euros figurant au crédit du compte "Report à nouveau".

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 30,00 Euros par action. Il sera mis en paiement au siège social, à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/03/2019	150.000 €	-
30/03/2018	120.000 €	-
30/03/2017	400.000 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente.

